Contribution de Gilles Lemercier
Un brillant collègue disparu trop tôt.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

A.D.H. 1 T 2003

Académie de Montpellier

COLLÈGE DE LUNEL

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

Faite aux Élèves du Collège le 29 Juillet 1899
Sous la Présidence de M. GAL, Juge de Paix
OFFICIER D'ACADÉMIE

ANNÉE SCOLAIRE 1898-99

[blason]

LUNEL
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE Vve VIGNAL
1899

I.- De La Fontaine à Fachoda...

1. Le Discours d'usage a été prononcé par M. Valot, Professeur de Lettres.

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ÉLÈVES

[...]

L'usage m'oblige à venir retarder encore par mon discours l'instant de votre liberté (...)

[Anecdotes sur une vie] marquée du même caractère d'insouciante bonhomie [et sur] l'époque où il se lia avec Molière, Racine et Boileau. [Molière, sobre, dissuade ses amis d'un suicide par noyade après boire] Molière les appelle, leur fait comprendre qu'il approuve leur résolution ; mais qu'étant leur ami il veut partager leur gloire. Seulement, il faut que ce soit de grand jour et à jeun, pour qu'on ne dise pas que c'est le vin qui les a conduits. Tous pleurent d'admiration et vont se coucher.

[...]

Très recherché de la société féminine la plus brillante, pour son esprit et le charme de sa conversation. (...)

[...]

Il mourut en 1695, à 73 ans ; il avait passé ses derniers jours chez Mme d'Hervart, dans des pratiques de dévotion, traduisant des psaumes et portant un cilice. Il est vrai que,comme quelqu'un lui reprochait un jour d'avoir composé ses *Contes*, qui sont un ouvrage licencieux, il proposa naïvement d'en donner une édition au profit des pauvres de sa paroisse.

[...]

Nous le connaîtrions imparfaitement si nous ne demandions à ses œuvres de nous révéler les mérites auxquels il dut de ne pas être effacé au milieu des esprits les plus remarquables qui aient jamais honoré une époque.

[...]

[Fable] Nous opposerons à la définition de Lessing celle que le grand fabuliste a lui-même donnée : "La fable est une ample comédie à cent actes divers et dont la scène est l'univers". Comme nous voici loin de la conception étroite du penseur allemand ! [dont l'orateur dit aussi que] Sa définition est lourde et pédante comme le génie allemand, embarrassée de grand mots prétentieux.

(...) La fable se distingue du conte et du fabliau par la moralité. (...) *[La Fontaine]* a été un créateur et pour ainsi dire le premier des fabulistes.

(...) Tous ceux qui l'ont précédé dans ce genre n'étaient guère que des moralistes (...) l'Indien Pilpay, [Ésope aussi, car] ses fables sont brèves et répondent bien à l'idéal de Lessing. En voici un exemple :

LE RENARD ET LA PANTHÈRE

Le renard et la panthère se disputaient le prix de la beauté ; la panthère vantait surtout la beauté de son corps. Le renard lui dit : "Combien je suis plus beau, moi qui ai cette bigarrure non sur le corps, mais dans l'esprit !" Morale : Cette fable démontre que la perfection de l'âme est préférable à la beauté du corps.

C'est, n'est-il pas vrai ? le cas de dire avec La Fontaine :

"Toute morale nue apporte de l'ennui".

Les latins sont déjà plus près de la fable littéraire que nous connaissons aujourd'hui. Toutefois les contemporains de Phèdre ne le considéraient pas comme un écrivain de mérite. Les œuvres d'Horace renferment également un grand nombre de fables.

Les nombreux apologues du moyen-âge se donnèrent comme des imitations des fables d'Ésope ; ce sont des Isopets, et pourtant leur caractère paraît s'éloigner de la fable d'Ésope, où la morale est tout, tandis que les Isopets développent au contraire le récit et en font un badinage satirique. (...)

[...]

Lamartine lui a reproché de n'être qu'un traducteur, un plagiaire. Lamartine semble ne pas comprendre que l'esprit, le génie qu'on admire dans La Fontaine, sont ceux de la race gauloise, naïve, railleuse, fine, gaie comme l'alouette. C'est notre

pays avec ses douleurs, ses joies, ses qualités, ses ridicules, qui revit dans ses fables légères. La morale en est générale, mais les personnages, c'est nous-mêmes. Leur théâtre, c'est notre patrie. (...) Perrette, légère et court vêtue ; Grégoire, le joyeux savetier, ayant toujours le refrain aux lèvres, malgré sa misère, ne sont-ils pas aussi gaulois ? Et ce Jeannot lapin, ce Renard gascon, encore des compatriotes ! La Chauve-Souris qui crie "Vive le Roi, vive la ligue !" n'est-elle pas trop française aussi ?

Mesdames, Messieurs, chers amis

Il me semble qu'après avoir admiré avec vous ce joyau de notre trésor littéraire, j'éprouve un plus vif sentiment de fierté patriotique, et la satisfaction intime d'un homme que la vue de ses vastes domaines aurait rassuré pour l'avenir de ses enfants. Vous le savez, nous aurions pu trouver, dans tous les genres de manifestation de l'esprit humain, de grands Français qui nous auraient inspiré un sentiment de profond et légitime orgueil. Nous aurions pu, sans même remonter comme nous l'avons fait à deux siècles en arrière, trouver parmi nos contemporains des poètes, des savants, des artistes, des soldats qui nous donnent le droit d'être, malgré tout, fiers de notre patrie. Hier encore, vous le savez, un glorieux enfant de notre pays a su manifester de la plus éclatante façon la force de vitalité de la nation française, en s'en allant au loin, au prix de fatigues et de dangers inouïs, faire flotter glorieusement le drapeau tricolore. Ne croyez-vous pas, mes chers amis, que nous avons le droit de relever fièrement la tête ? Ne croyez-vous pas que nous pouvons répondre à nos détracteurs : "Oui, l'âme française est capable des plus grandes choses ; elle est accessible aux plus généreux sentiments, et si demain la République avait besoin de notre sang, nous prouverions au monde que le Français a pu être léger, insouciant, mais qu'instruit par le malheur, il ne se résigne pas, comme on voudrait le dire, à fermer le livre de son histoire pour céder la place à d'autres ; et qu'avec la conscience de sa force, il a la ferme volonté de défendre ses droits.

2. 30 juillet, quelques précisions dans le compte-rendu du principal au recteur :

.... 29 juillet, à 3 heures de l'après-midi, dans le préau de l'Établissement, par exception, le parc municipal où a lieu d'ordinaire cette fête de famille étant coupé de toutes parts pour des travaux hydrauliques.

(...)

La musique municipale prêtait son concours.

(...)

Après M. Valot, M. Gal, président, a prononcé une allocution en réponse au discours d'usage, où, à propos de Lafontaine [sic], *il a parle en termes élevés de la Démocratie.*

II.- Quelques reflets du collège.

1. Structure, d'après le palmarès imprimé :

3 ème moderne, 4 ème moderne, 5 ème moderne, 6 ème moderne, 6 ème classique.
1900 : s'ajoutent une 2 nde moderne et une 5 ème classique.
1901 : s'ajoute une 4 ème classique... mais disparaît la 5 ème classique.
3 niveaux élémentaires : 7 ème, 8 ème, 9 ème (1899) ; 7 ème, 8 ème, *classe préparatoire* (1900)

2. Personnages cités.

Bureau d'administration du collège

MM. Martel, Maire de Lunel, Président.
Vedel, Chevalier de la Légion d'honneur
Teissier, premier adjoint
Gal, Juge de paix
Montel, conseiller municipal.

Comité de patronage de l'enseignement moderne

MM. Martel, Maire de Lunel, Président.
Vedel, Chevalier de la Légion d'honneur
Gironce, Pharmacien
Thibeaud, Receveur municipal
Ensuque, Négociant.

Tableau du personnel du Collège

Administration
M. Trébuchon, principal, Officier d'Académie.

Aumôniers
MM. Jeanjean, curé de Lunel
Shackleton, pasteur de l'Église réformée.

Professeurs
MM. Dollejeune, professeur de sciences
Lugagne, professeur de Lettres *(en 1900 : professeur de lettres ; Moderne)*
Reboul, professeur d'enseignement classique *(en 1900 : de latinité)*
Valot, professeur d'enseignement moderne *(en 1900 : de grammaire ; Moderne)*
Copperie, professeur de langues vivantes (*en 1900 : licencié ès Lettres (Anglais et Allemand)*)
Sauret , professeur d'enseignement élémentaire.
Gros, maître-répétiteur
Aifre, " "
Crémier, professeur de gymnastique
Contrepas, professeur de musique.

1902 COLLÈGE DE LUNEL ; ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

M. LUGAGNE, professeur de Lettres, collège de Lunel, s.d.

Je suis la même méthode pour les élèves de 2e et de 3e Moderne.

Je fais copier un résumé en dehors de la classe et je développe moi-même ce résumé ; les élèves prennent des notes pendant ma leçon.

Je me sers de la Carte murale de la France *par Levasseur, pour les élèves de 2e Moderne. Pour ceux de troisième, faute de cartes, ils suivent sur un Atlas quelconque ; le temps me manque pour faire des cartes au tableau.*

Nous n'avons aucune ressource [globe, plans en relief, photographies, projections].

[Lectures ?] *Quelquefois, sur les ouvrages de Reclus, Lanier*[1] *et Vidal de la Blache.*

Quelques uns possèdent [un manuel] *Levasseur, Schräder, etc.*

[Lectures à faire ?] *Nous avons peu de ressources à notre disposition pour cela faire.*

Comme il nous est recommandé de ne pas donner trop de livres, surtout de livres coûteux, à nos élèves, je les laisse libre [sic] *de recourir à l'Atlas qu'ils peuvent se procurer.*

[Cahier ?] *Un cahier de résumés seulement.*

Quelquefois, je leur conseille de joindre un croquis à leur résumé ; ce croquis peut-être calqué, mais non colorié.

[Devoirs ?] *Très rarement, et seulement aux élèves de 2° Mod., sous forme de composition française.*

[Interrogations ?] *Oui, mais aux dépens de bien d'autres exercices utiles. Les élèves récitent le résumé, dont je n'exige pas la lettre. Les bons y ajoutent quelques développements, qu'ils ont puisés dans leur manuel ou ans leurs notes.*

Le temps nous manque pour [faire faire des croquis au tableau] : *1 heure par semaine consacrée à la géographie.*

Pour le programme de 3° Moderne, je suis obligé d'aller un peu vite.

On pourrait consacrer un peu plus de temps [à la géographie dans l'enseignement secondaire], *mais les programmes sont si chargés que cela me paraît difficile.*

M. VALOT, professeur de grammaire ; 17 mars 1902

Le professeur fait la leçon au tableau noir en traçant, pendant la leçon, la carte correspondante, que les élèves reproduisent en même temps sur leur cahier de Brouillon. Il interroge ensuite sur les points principaux qui viennent d'être exposés ; puis il dicte un résumé.

À la leçon suivante, les élèves présentent une carte à main posée, non claquée et ne contenant que les choses de la leçon. On fait alterner les expositions assez courtes, faites par les élèves, avec les interrogations.

Le professeur s'aide de lectures et de vues photographiques, au commencement ou à la fin de l'étude d'un pays, selon que le besoin d'intéresser l'enseignement [sic] le demande. Des devoirs récapitulatifs aident les révisions, en évitant la monotonie.

On n'impose aucun atlas, mais le professeur estime qu'il est nécessaire que les élèves en aient, pour y retrouver, plus précis et mieux fait, ce qu'ils ont vu au tableau.

Les cartes murales ne sont vraiment utiles que pour les révisions.

Les programmes de géographie actuels paraissent bien faits.

M. SAURET, 8ème, s.d.

Enseignement oral, à la carte murale et au tableau noir.

Mes élèves ont parfois des leçons à apprendre sur l'atlas de Foncin, lorsque la leçon expliquée en classe s'y trouve ; dans le cas contraire, je leur écris au tableau un petit résumé ou de simples notes, qu'ils copient, afin de compléter la leçon de la classe.

Je me sers de la seule carte murale que j'ai à ma disposition : la France par départements, de Cortambert. Je fais le plus souvent des croquis au tableau noir, que les élèves essayent de reproduire sur leur cahier de classe ; je ne me contente jamais d'une exposition que les élèves suivent sur l'Atlas, parce que je trouve ce moyen insuffisant pour de jeunes élèves.

Je n'ai à ma disposition ni globe terrestre, ni plans en relief, ni photographies, etc.

Lorsque la leçon s'y prête, je lis moi-même à mes élèves quelques passages sur les contrées étudiées ; passages faciles et pouvant les intéresser, comme par exemple : le mascaret, les dunes, les landes, les embouchures du Rhône, une ascension au mont Blanc, etc., etc. Ces lectures sont tirées d'ouvrages divers, beaucoup de l'Anthologie de la France par de Crozals.

Je n'indique à mes élèves aucune lecture, pour deux raisons.

La première c'est parce qu'ils n'ont pas de livres à leur disposition ;

La deuxième parce qu'ils comprendraient difficilement.

---

1 Lucien Lanier (1848-1908), prolifique auteur de Lectures de géographie ; exemples parus au début des années 1880 : *L'Afrique, choix de lectures de géographie* ; *L'Amérique, choix...* ; *L'Asie, choix...*[BNF, Opale-plus]

Quant aux lectures que je leur fais, j'ai soin de les mettre à leur portée, à l'aide de nombreuses explications. Je dois cependant ajouter que je leur ai conseillé l'achat du "Tour de la France", de Bruno.

Mes élèves n'ont encore entre les mains que l'année préparatoire, de Foncin. L'année prochaine, ils pourront se servir d'un Atlas plus complet, ou d'un manuel comprenant quelques lectures.

Je n'exige qu'un seul cahier, où doit s'écrire tout ce qui se fait en classe.

Lorsque la leçon le comporte, j'exige une carte ou un croquis ; elle ne doit pas être calquée, mais dessinée au crayon noir et à l'encre noire. Cette carte est, presque toujours, la reproduction de celle qui a été faite au tableau noir et dessinée déjà sur le cahier de classe ; elle doit contenir les mêmes détails, qui forment nécessairement la leçon à apprendre.

Le seul devoir donné est la carte ou le croquis.

Mes élèves étant peu nombreux, je puis les interroger tous au commencement de la classe.

Je leur fais réciter la leçon apprise et j'ajoute quelques interrogations sur les détails complémentaires donnés par moi, ou tirés des lectures.

Ils ne peuvent encore répondre qu'à des interrogations [pas d'expositions].

[Questions 19 à 21] Oui, pour les classes élémentaires.